

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2016**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 04

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	12
3.3. PERSPECTIVES	13
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	13
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	14
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	19
6. PROGRAMME 046: DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	23
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	27
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	28
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	36
7. PROGRAMME 047: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	37
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	41
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	42
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	43
ANNEXE	45
TABLEAU DE BUDGETISATION	47

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Pendant les trois premières années de mise en œuvre du budget programme, dit triennat de lancement, il a été question dans un premier temps d'introduire l'esprit de la gestion axée sur la performance dans tous les départements ministériels et institutions. S'en est suivi une appropriation progressive qui a donné lieu au réajustement des programmes dans leurs aspects relatifs aux intitulés, objectifs, indicateurs et cibles.

Si à ce jour la plupart de ces éléments du cadre logique semblent maîtrisés, la question de la pertinence des indicateurs reste d'actualité, tant dans la pratique leur capacité à renseigner sur la mise en œuvre des programmes et actions demeure faible. Ceci a particulièrement été constaté lors de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP) des exercices 2013 et 2014.

Aussi, dans ce PPA 2016 qui marque le passage au deuxième triennat de budgétisation par programme, l'innovation majeure est l'introduction des fiches de documentation des indicateurs. Ces fiches, qui constituent des « cartes d'identité » des indicateurs, dans la mesure où elles précisent toutes les informations nécessaires à leur connaissance et à leur suivi, devrait permettre d'améliorer le pilotage des programmes et partant, les performances qui y sont attendues.

Au delà de cette particularité, le Projet de Performance des Administrations reste articulé autour de trois parties :

- la première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les

performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;

- la deuxième partie relative au contenu des programmes présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;

- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans sa volonté de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035, le Cameroun s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.

C'est ainsi que le DSCE, qui a été élaboré à la suite de l'atteinte de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, est devenu le document de référence de la stratégie globale intégrée du développement du pays. Ce document de politique économique de long terme a été précédé par la loi portant nouveau régime financier de l'Etat qui institue le « Budget Programme ».

Le DSCE, dont la finalité est le développement du Cameroun, a pour objectifs, l'accélération de la croissance, la création d'emplois décents et formels, la bonne Gouvernance et une gestion stratégique de l'Etat.

S'agissant de la croissance, le pays compte (i) Développer les infrastructures pour faciliter les échanges et promouvoir la compétitivité entre les acteurs économiques;(ii) développer le secteur social pour améliorer les conditions de vie des populations et disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique ;(iii) diversifier les échanges commerciaux du Cameroun à travers l'intégration sous régionale et régionale, et la recherche des nouveaux débouchés ;(iv) renforcer la politique de financement des investissements pour inscrire la relance économique dans la durée.

En ce qui concerne l'emploi, le pays compte (i) accroître l'offre d'emplois décents à travers la promotion de l'emploi salarié, de l'auto-emploi et la migration du secteur informel vers le secteur formel ;(ii) augmenter et diversifier l'offre de formation à travers la création des référentiels de formation, la diversification des modes de formation et des filières de formation en tenant compte des secteurs porteurs, la réduction des disparités dans l'accès à la formation et l'optimisation du rendement interne et externe du système de formation ;(iii) améliorer l'efficacité du marché de l'emploi en amenant les entreprises à exprimer leurs besoins en ressources humaines de manière mieux articulée et à travers des circuits formels, en accompagnant les demandeurs d'emplois à bien définir leurs projets professionnels et en assurant une bonne communication sur les tendances et évolutions du marché de l'emploi.

En matière de gouvernance et de l'Etat de droit, (i) le Cameroun compte renforcer l'Etat de droit et de la sécurité des personnes et des biens ;(ii) améliorer l'environnement des affaires ;(iii) renforcer la lutte contre la corruption et les détournements de fonds ;(iv) améliorer l'information et le contrôle citoyen de la gestion des affaires publiques.

Pour ce qui est de la gestion stratégique de l'Etat, le pays compte (i) approfondir le processus de décentralisation ; (ii) poursuivre la modernisation de l'administration publique pour en faire un instrument au service du développement ; (iii) optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat pour en réduire le coût et relever son rendement ; (iv) protéger l'espace économique national par la lutte contre le commerce illicite.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le décret N°92/089 du 4 mai 1992 modifié et complété par le décret N°95/145 du 4 avril 1995, confère au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, les attributions suivantes, sous réserve des pouvoirs dévolus par la constitution au Chef de l'Etat :

- a. il est chargé, suivant l'orientation donnée par le Président de la République :
 - de la conduite des affaires de la République ;
 - de la fixation des grands objectifs gouvernementaux ;
 - de l'impulsion, de l'animation, de la coordination et du contrôle des services de l'Etat ;
- b. il veille à la réalisation des programmes d'action des ministères approuvés par lui et impartis aux chefs de départements ministériels ;
- c. il coordonne la préparation des actes législatifs et réglementaires à soumettre à la sanction du Président de la République, les projets de loi à soumettre à l'Assemblée Nationale ;
- d. il veille au respect de la légalité des décisions gouvernementales ;
- e. il prépare les Conseils Ministériels et assure la publication des décisions desdits Conseils ;
- f. Il préside les Conseils de Cabinet, les réunions interministérielles et tous les Comités et Conseils spéciaux à l'exception du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, du Conseil Supérieur de la Magistrature, du Comité Interministériel des Relations Internationales.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

La mise en œuvre des actions programmées en 2014 a permis d'obtenir des extrants concrets dans les différents domaines que recouvrent les programmes opérationnel et support des SPM. Il convient de rappeler que l'objectif visé à travers le programme 1 était de veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux. C'est ainsi que les résultats majeurs obtenus se déclinent comme suit :

- l'organisation des 12 Conseils de Cabinets programmés ;
- 36 feuilles de routes ont été approuvées et notifiées ;
- 36 feuilles de route ont été évaluées ;
- Un rapport final sur les feuilles de route a été élaboré et transmis à la PRC ;
- La présence de l'Etat du Cameroun a été renforcée dans la péninsule de Bakassi ;

- Le processus de mise en œuvre du projet e-government est en marche ;
- Un séminaire gouvernemental sur l'élaboration des feuilles de route a été fait ;
- une réforme institutionnelle du PNDP et du FEICOM a été entamée ;
- Le Cameroun a évolué de 10 rangs dans le classement doing business ;
- 19 des 37 recommandations du CBF ont été mises en œuvre ;
- Deux projets de loi sur la TNT élaborés et transmis à la PRC ;
- Une évaluation indépendante de la mise en œuvre triennal du DSCE a été effectuée ;
- Une convention de financement avec la société PIZZAROTI pour la construction de 10000 logements sociaux a été élaborée ;
- Elaboration de quatre conventions pour l'exploitation du gisement de fer de Mbalam ;
- Le processus de rachat par l'Etat à cout préférentiel des actions d'Alucam détenues par rio Tinto a été mené à son terme ;
- Le projet de construction du barrage électrique de Lom Pangar se poursuit suivant son cahier de charge ;
- La construction du CRPH de Maroua ;
- L'assainissement du paysage médiatique à travers le Conseil National de la Communication ;
- L'amélioration du plateau technique des hôpitaux et autres centres de santé ;
- Organisation de la CAN 2019 par le Cameroun ;
- Participation du Cameroun à la Coupe du Monde Brésil 2014 ;
- Projet de décret réorganisant le fonctionnement des sélections nationales de football ;
- Le lancement effectif de l'assurance volontaire ;
- Mise en œuvre du comité national de lutte contre le travail des enfants ;
- Augmentation du SMIG ;
- Croissance du nombre de signature des conventions collectives ;

La mise en œuvre des actions programmées en 2015 a permis d'obtenir des extrants concrets dans les différents domaines que recouvrent les programmes opérationnel et support des SPM. Il convient de rappeler que l'objectif visé à travers le programme 1 dit opérationnel était d'améliorer en quantité et en qualité le niveau de réalisation des programmes gouvernementaux. C'est ainsi que s'agissant de l'amélioration de la gouvernance publique, les résultats majeurs obtenus se déclinent comme suit :

Pour ce qui est du pilotage et du suivi de l'action économique, l'on peut citer entre autres réalisations :

- l'opérationnalisation de la Banque des PME ;
- la finalisation de la phase 1 des travaux de construction du Complexe Industriolo-portuaire de Kribi, dont l'inauguration est attendue ;
- le démarrage effectif de certains projets inscrits dans le PLANUT, notamment le démarrage des travaux de construction des abattoirs et entrepôts frigorifiques à Yaoundé et à Ngaoundéré. Ceux de Kribi et Ebolowa sont prévus au mois de septembre 2015.

S'agissant du pilotage et suivi de la mise en œuvre des politiques sociales et de santé publique, l'on peut citer entre autres réalisations :

- l'inauguration officielle de l'Hôpital de Référence de Sangmelima ; l'élaboration du décret n°2015/2517/PM du 16 juillet 2015 fixant les modalités d'application de la loi n°017/2001 du 18 décembre 2001 portant réaménagement des procédures de recouvrement des créances des cotisations sociales ;

Quant au programme support, il a pour objectif de satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM. A ce titre, s'agissant du fonctionnement, les résultats ci-après ont été réalisés :

- une avancée remarquablement dans la mise en œuvre du décret présidentiel portant déconcentration de la gestion du personnel de l'Etat et de la solde, aux SPM ;
- une meilleure appropriation du budget programme dans les SPM ;
- un fonctionnement acceptable des services,
- la poursuite du renforcement des capacités du personnel des SPM ;
- la prise en charge des frais de souveraineté et d'hôtel du PM/CG, des Ministre SG/PM et DIRCAB, et des Conseillers Spéciaux ;
- la construction de la clôture de la résidence du PM selon les normes de la CUY ;
- l'acquisition de plus de 90% des équipements de l'immeuble du Conseil de Cabinet ;
- la réception le bâtiment du conseil des cabinets ;
- la rénovation du hall du bâtiment principal;
- l'implémentation et déploiement du système de gestion de programmation des salles de réunion ;
- l'achat des mobiliers de bureau pour les structures des SPM ;
- l'achat du matériel roulant de service et de fonction pour les responsables des SPM ;
- l'achat du matériel informatique ;

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le budget 2014 du programme n° 1 des SPM se chiffre à FCFA 1 266 529 000. Ce budget a été consommé à hauteur de 92,2 %. S'agissant du budget 2015 du programme N°1 qui s'élève à la somme de FCFA 1 514 500 000, il y a lieu de dire qu'à mi parcours son taux d'exécution est de **68,5%**.

Le budget alloué aux activités de fonctionnement du programme n°2 au titre de l'exercice 2014 est évalué à 11 063 471 000 FCFA. Son taux d'exécution au terme dudit exercice budgétaire est estimé à 95,5%.

Par ailleurs, s'agissant de l'exécution du budget de l'exercice 2015 du programme N°2 dans sa composante « fonctionnement », il y a lieu de signaler que celui-ci est consommé à hauteur de 61% à mi-parcours.

La part des investissements dans le budget 2014 du programme N°2 est évaluée à 3 000 000 000 FCFA. Son taux d'exécution est évalué à 90%.

Pour ce qui est de l'exécution à mi-parcours du budget d'investissement au titre de l'exercice budgétaire 2015, son taux est évalué à **74,8%** à mi-parcours.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Au rang des difficultés majeures rencontrées, il y a la gestion des structures rattachées. En effet, les enveloppes budgétaires régulièrement allouées aux Services du Premier Ministre ne permettent pas toujours de prendre entièrement leurs besoins de fonctionnement dans le chapitre budgétaire des SPM comme le prévoit la réglementation en vigueur. Les SPM sont obligés de saisir chaque fois le MINFI pour prendre une partie des charges de fonctionnement de ces structures dans le chapitre commun des administrations. Par conséquent, ils ne sont pas toujours servis à temps et il devient difficile pour elles de respecter leur chronogramme d'activités.

Par ailleurs, le relèvement du taux de blocage de précaution intervenu après le cadrage définitif du budget a rendu difficile le paiement des certaines activités programmées.

Enfin, au niveau du MINFI et notamment de la Direction Général du Trésor et de la Coopération Monétaire, il y a la persistance de lenteurs administratives dans le traitement des dossiers des SPM, qui génère de réelles difficultés, notamment pour le paiement de certaines prestations urgentes.

Pour remédier à l'ensemble des problématiques relevées, il y aurait lieu d'instruire au niveau du MINFI un traitement plus diligent des dossiers relevant des administrations de souveraineté à l'instar des SPM.

De plus, il y a lieu d'instruire l'introduction intégrale des sollicitations budgétaires des structures rattachées dans le chapitre 04, conformément aux dispositions contenues dans les textes qui les créent ainsi que la création d'un chapitre budgétaire pour le Conseil National de la Communication qui bénéficie de l'autonomie juridique et financière.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans le cadre de sa vision de développement à long terme, le Gouvernement camerounais, sous la Très Haute impulsion du Président de la République, s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.

A cet égard, le DSCE, qui est venu supplanter dès 2009 le DSRP (2003-2008) en raison du fait que le profil général de croissance est resté en retrait du niveau espéré pour réduire la pauvreté, constitue le référentiel majeur de l'action des pouvoirs publics pour poursuivre la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. C'est en quelque sorte le document de référence de la stratégie globale intégrée du développement du pays, dont la mise en œuvre satisfaisante interpelle tous les acteurs de la vie publique au Cameroun.

Dans ce contexte, **le Gouvernement est directement interpellé pour assurer la promotion de la gouvernance publique** à tous les échelons de la vie de la Nation, sous la très haute impulsion du Chef de l'Etat. Cela induit inévitablement la prise des mesures fortes pour **moderniser la gestion des finances publiques.**

C'est ainsi que depuis la promulgation de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2013, le Gouvernement camerounais est entré dans une nouvelle ère de rationalisation de la gestion des finances publiques, qui consacre notamment le passage d'une gestion budgétaire jadis assise sur une « logique de moyens », vers un nouveau paradigme budgétaire orienté vers « les résultats ».

Désormais, les budgets programmes qui en découlent reposent sur un certain nombre d'outils de planification, notamment le Cadre de Dépenses à Moyen Terme, qui est un instrument de programmation financière pluriannuelle intégrant à la fois les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement. Celui-ci se présente sous forme d'un rapport qui est élaboré par chaque administration sectorielle avec l'appui technique du MINEPAT, conformément au Guide et rendu public au plus tard à la fin du premier semestre de chaque exercice.

Les Services du Premier Ministre, à l'instar des autres administrations, ne dérogent pas à cette nouvelle exigence. En tant qu'administration publique spécifique, **ces Services accompagnent le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, dans la mise en œuvre effective de la politique de la Nation telle que définie par le Président de la République.**

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le bilan stratégique qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans les programmes opérationnel et support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :

- a. La première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;
- b. La seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de *reporting* des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartiendra de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à périodicité mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la production effective des livrables prévus dans la chaîne prédéfinie.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et de prendre les mesures correctives, le cas échéant, en fonction du système d'information sur la performance mis en place.

En outre, le rôle des contrôleurs de gestion sera désormais déterminant pour garder le cap. En effet, la systématisation de leurs activités à travers des revues mensuelles et trimestrielles des programmes en interne permettra aux SPM d'être proactifs et d'anticiper sur les ajustements nécessaires à opérer.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 046

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	Accroître le niveau de mise en œuvre des lois et règlements de la République	taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	75	100	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les affaires publiques et institutionnelles ;	
02 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	75	100	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier ;	
03 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	51,67	100	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère sociale et/ ou de santé publique ;	

04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	77,18	100	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers relevant des affaires culturelles et/ou communicationnelles
05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	59,49	100	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers relatifs aux affaires d'éducation, de formation et de recherche;
06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	60	100	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère infrastructurel et des grands projets ;

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 047

GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	Améliorer le cadre de travail	degré de satisfaction des personnels des SPM par rapport aux travaux de construction ou d'aménagements réalisés	60	100	Rapport de l'enquête sur le degré de satisfaction des personnels des SPM
02 MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS	Se doter d'outils de travail performants	proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants	65	100	Registres de la comptabilité matière
03 AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM	délai moyen de mise à disposition des moyens généraux	5	3	Registre de transmission des dossiers à la DAG
04 AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	80	100	-Liste des décrets réglementant l'octroi des avantages ; -Fiches de décharge des diverses primes ; -Liste complète des personnels.

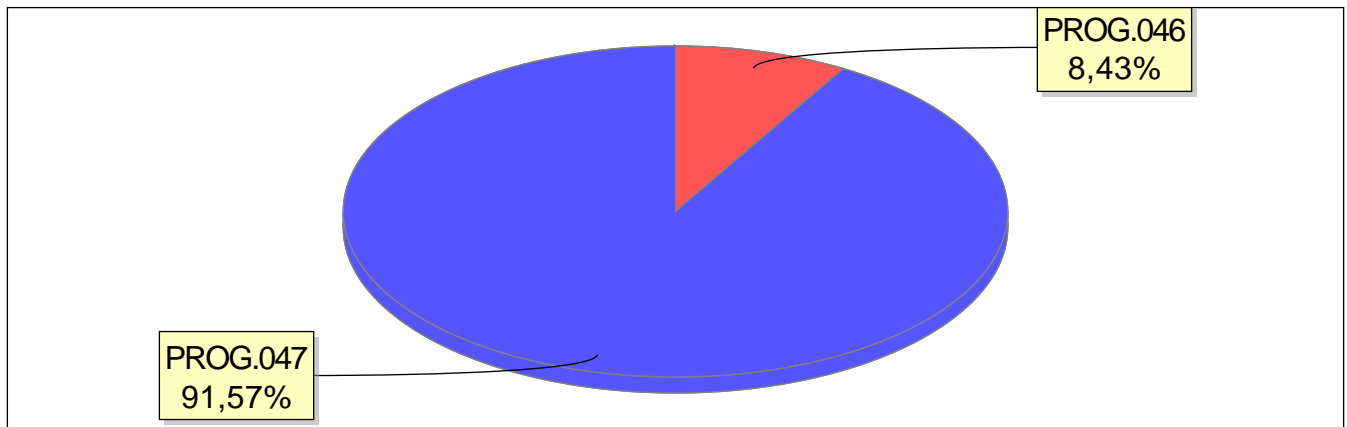
05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	65	100	-Le document de stratégie de développement des ressources humaines ; -La liste des personnels proposés à la formation ; -Le rapport d'activité du Service des Ressources Humaines ;
06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	Améliorer la communication et le partage d'information entre les services	nombre de solutions informatiques déployées	4	7	Système d'information des SPM
07	OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	60	80	

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

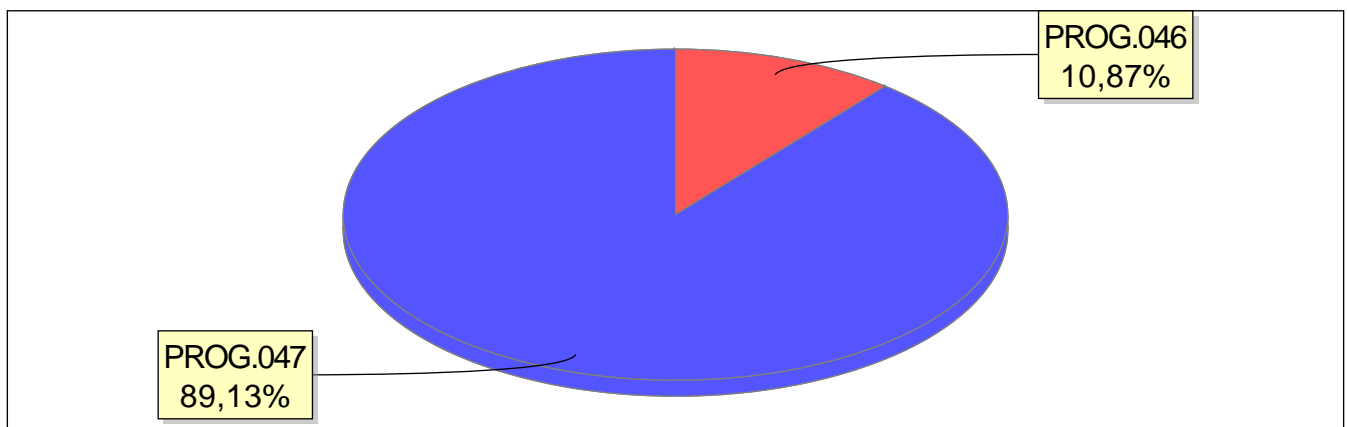
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
046	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	1 448 070 640	1 448 070 640	0	0	1 448 070 640	1 448 070 640
047	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	9 378 929 360	9 378 929 360	6 357 625 000	2 500 000 000	15 736 554 360	11 878 929 360
TOTAL		10 827 000 000	10 827 000 000	6 357 625 000	2 500 000 000	17 184 625 000	13 327 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 046

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION
GOUVERNEMENTALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ETIENNE MODESTE ASSIGA ATEBA

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux

L'indicateur retenu est le taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux.

Les sources de vérification de cette performance seront :

- Le rapport d'évaluation des feuilles de route ;
- Rapports d'activité des programmes et projets ;
- Rapport des missions de contrôle ;
- Compte rendu des réunions interministérielles sur les programmes ou projets ;

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	%	2014	34,94	2018	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	
Objectif	Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPBF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES DES SPM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Niveau de mise en œuvre des programmes et projets stratégiques gouvernementaux ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Moyenne pondérée des différents niveaux de mise en œuvre des programmes et projets ; -Les coefficients de pondération seront déterminés en fonction des axes de priorisation du DSCE ;	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Le rapport d'évaluation des feuilles de route ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les programmes ou projets ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique de relevé d'informations des programmes ou projets gouvernementaux	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Cellule de coordination du PROMAGAR ; -Les chefs des divisions Techniques de SPM ; -Les secrétariats permanents des structures rattachées ; -Les secrétariats techniques des instances de gestion, de coordination et de suivi des programmes et projets gouvernementaux ;	
Vérification/ Validation des données	le Contrôleur de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES
- ACTION 02:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT
- ACTION 03:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE
- ACTION 04:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION
- ACTION 05:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE
- ACTION 06:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS

— 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans le programme opérationnel repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :

- la première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

- la seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de reporting des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaîne prédéfinie.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

OBJECTIF 1. Accroître le niveau de mise en œuvre des lois et règlements de la République

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	%	2013	75	2018	100

ACTION 02

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT

OBJECTIF 1. accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	%	2013	75	2018	100

ACTION 03

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE

OBJECTIF 1. Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	%	2014	51,67	2018	100

ACTION 04**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION**

OBJECTIF 1. accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	%	2014	77,18	2018	100

ACTION 05**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE**

OBJECTIF 1. accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	%	2014	59,49	2018	100

ACTION 06**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS**

OBJECTIF 1. Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	%	2014	60	2018	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	
Objectif	Accroître le niveau de mise en œuvre des lois et règlements de la République	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	01 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> -Les chefs des divisions Techniques de SPM ; -Les secrétariats permanents des structures rattachées ; -Les secrétariats techniques des instances de gestion, de coordination et de suivi des programmes et projets gouvernementaux ; -Le Secrétariat des Conseils de Cabinet ; -La Direction du courrier gouvernemental et des archives ; 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux affaires publiques et institutionnelles ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre des directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 62.56
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 90.0
	Année: 2017	Valeur: 100.0
	Année: 2018	Valeur: 100.0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> -relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les affaires publiques et institutionnelles ; 	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La Division des Affaires Publiques et Institutionnelles	
Vérification/ Validation des données	CONTRÔLE DE GESTION	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	COMITE PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	
Objectif	accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	02 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'ECONOMIE, DES PROGRAMMES, DU BUDGET ET DES FINANCES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> -Les chefs des divisions Techniques de SPM ; -Les secrétariats permanents des structures rattachées ; -Les secrétariats techniques des instances de gestion, de coordination et de suivi des programmes et projets gouvernementaux ; -Le Secrétariat des Conseils de Cabinet ; -La Direction du courrier gouvernemental et des archives ; 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux dossiers à caractère économique et financier ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre des directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 68.04
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 90.0
	Année: 2017	Valeur: 100.0
	Année: 2018	Valeur: 100.0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> -relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier ; 	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La Division de l'Economie, des Programmes, du Budget et des Finances	
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	COMITE PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social
Objectif	Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
Action concernée par l'objectif	03 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Les chefs des divisions Techniques de SPM ; -Les secrétariats permanents des structures rattachées ; -Les secrétariats techniques des instances de gestion, de coordination et de suivi des programmes et projets gouvernementaux ; -Le Secrétariat des Conseils de Cabinet ; -La Direction du courrier gouvernemental et des archives ;
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	-nombre de directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;
Périodicité de la mesure	Trimestrielle
Dernier résultat connu	Année: 2013 Valeur: 51.67
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016 Valeur: 90.0
	Année: 2017 Valeur: 100.0
	Année: 2018 Valeur: 100.0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère sociale ou de santé publique ;
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La Division des Affaires Sociales
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS
Service interne ou structure externe responsable des analyses	COMITE PPBS
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	
Objectif	accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	04 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> -Les chefs des divisions Techniques de SPM ; -Les secrétariats permanents des structures rattachées ; -Les secrétariats techniques des instances de gestion, de coordination et de suivi des programmes et projets gouvernementaux ; -Le Secrétariat des Conseils de Cabinet ; -La Direction du courrier gouvernemental et des archives ; 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux affaires culturelles et communicationnelles ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre de directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 77.2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 90.0
	Année: 2017	Valeur: 100.0
	Année: 2018	Valeur: 100.0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> -relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers relevant des affaires culturelles et/ou communicationnelles 	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La Division de la Communication, de la Culture et du Sport	
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	COMITE PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche
Objectif	accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
Action concernée par l'objectif	05 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Les chefs des divisions Techniques de SPM ; -Les secrétariats permanents des structures rattachées ; -Les secrétariats techniques des instances de gestion, de coordination et de suivi des programmes et projets gouvernementaux ; -Le Secrétariat des Conseils de Cabinet ; La Direction du courrier gouvernemental et des archives ;
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	-nombre de directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;
Périodicité de la mesure	Trimestrielle
Dernier résultat connu	Année: 2014 Valeur: 59.5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016 Valeur: 100.0
	Année: 2017 Valeur: 100.0
	Année: 2018 Valeur: 100.0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers relatifs aux affaires d'éducation, de formation et de recherche;
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La Division de l'Education, de l'Enseignement et de la Recherche
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS
Service interne ou structure externe responsable des analyses	COMITE PPBS
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	taux d'exécution des directives relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants
Objectif	Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	046 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
Action concernée par l'objectif	06 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES AFFAIRES TECHNIQUES
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Les chefs des divisions Techniques de SPM ; -Les secrétariats permanents des structures rattachées ; -Les secrétariats techniques des instances de gestion, de coordination et de suivi des programmes et projets gouvernementaux ; -Le Secrétariat des Conseils de Cabinet ; La Direction du courrier gouvernemental et des archives ;
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets ; Nombre de directives mises en oeuvre dans le même cadre ;
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	nombre de directives mises en oeuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;
Périodicité de la mesure	Trimestrielle
Dernier résultat connu	Année: 2014 Valeur: 60.0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016 Valeur: 100.0
	Année: 2017 Valeur: 100.0
	Année: 2018 Valeur: 100.0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en oeuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère infrastructurel et des grands projets ;
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La Division des Infrastructures et des Affaires Techniques
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS
Service interne ou structure externe responsable des analyses	COMITE PPBS
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	446 158 320	446 158 320	0	0	446 158 320	446 158 320
02	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT	368 787 520	368 787 520	0	0	368 787 520	368 787 520
03	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	31 000 000	31 000 000	0	0	31 000 000	31 000 000
04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	319 224 800	319 224 800	0	0	319 224 800	319 224 800
05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	10 800 000	10 800 000	0	0	10 800 000	10 800 000
06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	272 100 000	272 100 000	0	0	272 100 000	272 100 000
TOTAL		1 448 070 640	1 448 070 640	0	0	1 448 070 640	1 448 070 640

7. PROGRAMME 047

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX
SERVICES DU PREMIER MINISTRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

THOMAS EYAMBE KWOLO

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme N°2 intitulé « Gouvernance et appui institutionnel des services internes et rattachés aux Services du Premier Ministre» rend des services supports aux structures internes et rattachées des SPM. Son objectif est la satisfaction d'au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux Services du Premier ministre par rapport à ces prestations. L'indicateur retenu pour ce programme est le degré de satisfaction des responsables des services internes et rattachés aux SPM par rapport aux prestations du programme. Un sondage ou une enquête d'opinion sera organisé auprès des personnels pour évaluer ce degré de satisfaction. La finalité étant de mettre à la disposition des responsables des SPM les conditions et les moyens nécessaires pour la maximisation de leur performance.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Degré de satisfaction des responsables des services internes et rattachés aux SPM	%	2015	60	2016	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Degré de satisfaction des responsables des services internes et rattachés aux SPM	
Objectif	Satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	047 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Appréciation des personnels des SPM sur la qualité des prestations qui leurs sont rendues ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Rapport entre l'effectif des personnes satisfaites sur l'effectif total par problématique ; -Moyenne des coefficients obtenus	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2016	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Questionnaire ;	
Mode de collecte des données	Enquête de satisfaction	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La Direction des Affaires Générales ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES
- ACTION 02:** MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS
- ACTION 03:** AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES
- ACTION 04:** AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS
- ACTION 05:** RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 06:** RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES
- ACTION 07:** OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans le programme support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :

·la première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

·la seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de reporting des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaîne prédéfinie.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

OBJECTIF 1. Améliorer le cadre de travail

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	degré de satisfaction des personnels des SPM par rapport aux travaux de construction ou d'aménagements réalisés	%	2014	60	2016	100

ACTION 02

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS

OBJECTIF 1. Se doter d'outils de travail performants

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants	%	2014	65	2016	100

ACTION 03

AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

OBJECTIF 1. Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	délai moyen de mise à disposition des moyens généraux	j	2014	5	2016	3

ACTION 04

AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS

OBJECTIF 1. Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	%	2014	80	2016	100

ACTION 05**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES**

OBJECTIF 1. Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	%	2014	65	2016	100

ACTION 06**RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES**

OBJECTIF 1. Améliorer la communication et le partage d'information entre les services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre de solutions informatiques déployées	nb	2014	4	2016	7

ACTION 07**OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE**

OBJECTIF 1. Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	%	2013	60	2016	80

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	0	0	5 087 305 000	1 259 680 000	5 087 305 000	1 259 680 000
02	MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS	0	0	923 320 000	923 320 000	923 320 000	923 320 000
03	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	3 944 759 360	3 944 759 360	0	0	3 944 759 360	3 944 759 360
04	AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS	2 880 270 000	2 880 270 000	0	0	2 880 270 000	2 880 270 000
05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	439 000 000	439 000 000	0	0	439 000 000	439 000 000
06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	89 000 000	89 000 000	272 000 000	247 000 000	361 000 000	336 000 000

PROGRAMME 047 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX...
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

07	OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	2 025 900 000	2 025 900 000	75 000 000	70 000 000	2 100 900 000	2 095 900 000
TOTAL		9 378 929 360	9 378 929 360	6 357 625 000	2 500 000 000	15 736 554 360	11 878 929 360

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
Secteur 1	SOUVERAINETE		13 884 625	13 327 000
Fonction 13	Fonctions gouvernementales		13 884 625	13 327 000
Programme 046	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE		1 448 071	1 448 071
Action 01	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES		446 158	446 158
Article 27 00 01	Cellule des Affaires Politiques		18 958	18 958
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 427	5 427
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		3 256	3 256
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		2 316	2 316
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		7 960	7 960
Article 31 00 14	Secretariat du Conseil de Cabinet		53 400	53 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		38 000	38 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		4 600	4 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		6 300	6 300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures		2 000	2 000
Article 31 00 20	Division des marchés publics		29 000	29 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		7 200	7 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 000	10 000
6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes		9 800	9 800
Article 33 00 02	Direction des Affaires Administratives et Requêtes		28 300	28 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		16 000	16 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 800	2 800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 500	5 500
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures		2 000	2 000
Article 33 00 11	Division des Affaires Publiques et Institutionnelles		26 400	26 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 400	1 400
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		7 000	7 000
Article 35 00 11	Comité ad hoc de passation des marchés dans les services du Premier Ministre		9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes		9 800	9 800
Article 35 00 14	Coordination et suivi mise en oeuvre programmes gouvernementaux		17 700	17 700
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes		17 700	17 700
Article 35 00 16	Strategie de Repeuplement de Bakassi		14 700	14 700

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	14 700	14 700
Article 35 00 18	Conseil Supérieur de la Fonction Publique	3 500	3 500
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	3 500	3 500
Article 35 00 19	Cellule GAR Services du PM	14 700	14 700
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	14 700	14 700
Article 35 00 20	Comité de Modernisation de l'Administration Camerounaise	17 000	17 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 000	17 000
Article 35 00 21	Commission de supervision et coordination de l'opération d'assainissement du fichier solde	3 500	3 500
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	3 500	3 500
Article 35 00 35	Comité de suivi de la mise en oeuvre du E-Gov	7 000	7 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	7 000	7 000
Article 35 00 38	Elaboration et monitoring des normes de service	11 900	11 900
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	11 900	11 900
Article 35 00 48	Elaboration, suivi et évaluation des feuilles de route ministérielles	4 900	4 900
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	4 900	4 900
Article 35 00 51	Comité de coordination et de suivi des stratégies de lutte contre le trafic des organes humains et des crimes rituels	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 52	Comité de pilotage et de suivi des flux migratoires au Cameroun	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 53	Comité interministériel de suivi de la mise en oeuvre des recommandations et/ou décision issues des mécanismes internationaux de promotion des droits de l'homme	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 56	Conseil National de la décentralisation	21 000	21 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	21 000	21 000
Article 35 00 70	Programme National de la Bonne Gouvernance	79 000	79 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	79 000	79 000
Article 35 00 91	Comité de pilotage et de suivi de l'exécution des projets prioritaires dans la zone de Bakassi	14 700	14 700
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	14 700	14 700
Article 35 00 94	Comité interministériel chargé de la normalisation et de l'harmonisation des symboles officiels de l'Etat	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 96	Comité de suivi de la gestion des véhicules administratifs	7 000	7 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	7 000	7 000
Article 35 00 99	Comité de pilotage et suivi des projets prioritaires dans la zone retrocédée du Lac Tchad	14 700	14 700
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	14 700	14 700
Article 38 00 03	Cellule de Suivi du Secrétariat Général	9 800	9 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 800	1 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Action	02	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	368 788	368 788
Article	28 00 06	Cellule de Suivi et de prospective du Cabinet	16 788	16 788
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 427	5 427
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 533	2 533
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 316	2 316
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 512	6 512
Article	33 00 12	Division de l' Economie des Programmes et du Budget	23 200	23 200
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 800	1 800
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 600	3 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 800	2 800
Article	33 00 14	Division de l'Industrie du Commerce et du Tourisme	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	33 00 15	Division des Affaires Agricoles, Forestières et Environnementales	10 000	10 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	33 00 20	Division de l'Analyse Economique et de la Prospective	9 000	9 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	35 00 22	Validation des programmes économiques et des grands projets	9 800	9 800
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article	35 00 23	Arbitrage spécial cadrage macroéconomique et du Budget de l'Etat	9 800	9 800
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article	35 00 27	Comité ad hoc de facilitation et d'assainissement du processus de privatisation de la société SOCAPALM	7 000	7 000
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	7 000	7 000
Article	35 00 28	Comité interministériel de suivi du plan d'urgence pour l'emploi	4 900	4 900
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	4 900	4 900
Article	35 00 33	Assurer le contrôle de la conformité des équipements avec le programme d'investissement ainsi que l'instruction des recours intentés par les investisseurs	14 000	14 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	14 000	14 000
Article 35 00 34	Suivi de la stabilité des Incitations à l'Investissement Privé au Cameroun	14 000	14 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	14 000	14 000
Article 35 00 37	Suivi des sommets et fora à caractère socio-économique	14 700	14 700
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	14 700	14 700
Article 35 00 39	réflexion sur les modes de financement assortis d'une requête de Garantie souveraine de l'Etat	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 40	suivi de l'exécution du projet de mise en place d'un Fond Souverain au Cameroun	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 44	Mise en cohérence des programmes gouvernementaux d'insertion des jeunes	18 000	18 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	18 000	18 000
Article 35 00 55	Conseil Nationale de la Route	21 000	21 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	21 000	21 000
Article 35 00 73	Comité de suivi des activités du Cameroon Business Forum	25 000	25 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 000	25 000
Article 35 00 74	Comité Interministériel de veille et de suivi de l'approvisionnement en eau et en électricité pendant les périodes d'étiage	7 000	7 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	7 000	7 000
Article 35 00 75	Cellule technique de coordination et de suivi et de l'accompagnement de l'AGOA	19 600	19 600
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	19 600	19 600
Article 35 00 82	Comité de lutte contre la crise financière	7 000	7 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	7 000	7 000
Article 35 00 88	Comité de coordination et de suivi de la réalisation des projets	12 600	12 600
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 600	12 600
Article 35 00 922	Comité interministériel de suivi du DSCE	41 300	41 300
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	41 300	41 300
Article 35 00 93	Comite de pilotage "millenium challenge account"	7 000	7 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	7 000	7 000
Article 35 00 95	Conseil de Régulation et de Compétitivité	32 000	32 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	32 000	32 000
Article 35 00 98	"Prime Minister's Investment Council"	15 000	15 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 000	15 000
Action 03	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	31 000	31 000
Article 33 00 17	Division des Affaires Sociales	10 700	10 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 700	1 700

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 35 00 29	Comité Genre et journée internationale de la femme et autres activités	13 300	13 300
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	13 300	13 300
Article 35 00 89	Comité interministériel de supervision de la prévention et de la lutte contre le trafic des êtres humains	7 000	7 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	7 000	7 000
Action 04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	319 225	319 225
Article 28 00 03	Cellule de Communication et de Presse	13 025	13 025
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 894	2 894
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 533	2 533
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 316	2 316
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 282	5 282
Article 33 00 19	Division de la Culture, de la Communication et des Sports	9 800	9 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 800	1 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 35 00 42	Comite chargé de la préparation des coupes d'afrique des nations de football 2016 et 2019	217 000	217 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	217 000	217 000
Article 35 00 50	Conseil National de la Communication	50 000	50 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	50 000	50 000
Article 35 00 71	Comité National de Supervision, de la Migration et de la Radiodiffusion analogique au numérique	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 81	Comité d'élaboration d'une grande plaquette présentant les grands projets du Cameroun	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 85	Cellule de Veille et de la Communication Publique	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Action 05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	10 800	10 800
Article 33 00 18	Division de l'Enseignement et de la Recherche	10 800	10 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 800	1 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Action 06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	272 100	272 100
Article 31 00 10	Secrétariat Général	10 500	10 500
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	10 500	10 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 33 00 16	Division des Infrastructures et des Affaires Techniques	10 400	10 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 400	1 400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 35 00 12	Conseil Stratégique de Négociation et suivi des projets miniers structurants	50 400	50 400
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	50 400	50 400
Article 35 00 13	Examen des Modalités de Réhabilitation de la Société EDEATECH S.A et de la Mise en oeuvre des activités du Technopole	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 30	Pilotage et suivi du projet de construction des postes de péage automatisés au Cameroun	12 600	12 600
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 600	12 600
Article 35 00 31	Construction d'une digue route sur le fleuve Logone	14 000	14 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	14 000	14 000
Article 35 00 32	Assainissement de l'Activité des mototaxis	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 36	Suivi de l'opérationnalisation du projet de construction de l'usine de transformation de manioc de Sangmélima	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 41	comité technique bilatéral de coordination et de suivi du Plan d'Urgence Gouvernemental	72 000	72 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	72 000	72 000
Article 35 00 43	Suivi du développement de la filière banane dessert au Cameroun	14 000	14 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	14 000	14 000
Article 35 00 45	Suivi des activités du secteur minier	14 700	14 700
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	14 700	14 700
Article 35 00 47	Suivi-évaluation des conventions et projets du secteur de l'hydraulique	14 700	14 700
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	14 700	14 700
Article 35 00 83	Comité stratégique chargé de la mise en oeuvre du contrat de partenariat liant l'Etat du Cameroun à la SOFREPOST pour le redressement de la CAMPOST	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 84	Comité de suivi des activités RIO TINTO et ALLUCAM	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800
Article 35 00 86	Comité interministériel de supervision et de pilotage du programme de construction, de logement sociaux et d'aménagement de parcelles de terrains constructives	9 800	9 800
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	9 800	9 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 047	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	12 436 554	11 878 929
Action 01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	1 787 305	1 259 680
Article 21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	786 680	379 680
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	550 000	150 000
2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	94 680	94 680
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	30 000	30 000
2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	27 000	20 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	25 000	25 000
2271	Achats de matériels de salle de congrès, spectacle d'équipements sportifs	60 000	60 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général	1 000 625	880 000
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	80 000	80 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	920 625	800 000
Action 02	MODERNISATION DES EQUIPEMENTS	923 320	923 320
Article 21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	105 000	105 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	30 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	50 000	50 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	25 000	25 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général	818 320	818 320
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	40 000	40 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	93 600	93 600
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	350 000	350 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	334 720	334 720
Action 03	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	3 944 759	3 944 759
Article 21 00 11	Cabinet du Premier Ministre	23 985	23 985
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 100	10 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 340	4 340
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 315	2 315
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 230	7 230
Article 21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	10 849	10 849
Paragraphe 6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	10 849	10 849
Article 21 00 21	Cabinet du Directeur du Cabinet du Premier Ministre	21 475	21 475
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 780	5 780
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 250	3 250
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 315	2 315
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 130	10 130
Article 21 00 26	Service de Sécurité du Premier Ministre	20 870	20 870

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 200	5 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 255	3 255
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 315	2 315
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 100	10 100
Article 27 00 03	Cellule des Affaires Financières et Budgétaires	22 125	22 125
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 450	4 450
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 340	4 340
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 315	2 315
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 020	8 020
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 28 00 01	Service Intérieur	14 825	14 825
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 615	3 615
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 530	2 530
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 170	2 170
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 510	6 510
Article 28 00 02	Service de Protocole	15 685	15 685
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 060	5 060
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 530	2 530
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 315	2 315
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 780	5 780
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre	548 044	548 044
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	112 800	112 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	248 100	248 100
6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	5 000	5 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	39 700	39 700
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	45 580	45 580
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	26 760	26 760
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	26 000	26 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	2 170	2 170
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 190	15 190
6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 340	4 340
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 530	1 530
6197	Entretien des installations hydrauliques	7 220	7 220
6162	Entretien des ascenseurs	10 854	10 854
Article 31 00 11	Cabinet du Secrétaire Général du Premier Ministre	145 000	145 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	50 000	50 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	35 000	35 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	30 000	30 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
Article	31 00 12	Cabinet du Secrétaire Général Adjoint du Premier Ministre	90 000	90 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	30 000	30 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
Article	31 00 15	Conseiller Spécial N°1	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	31 00 16	Conseiller Spécial N°2	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	31 00 17	Conseiller Spécial N°3	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	31 00 18	Conseiller Spécial N°4	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	31 00 19	Conseiller Spécial n°5	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	1 179 501	1 179 501
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	70 000	70 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	73 500	73 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	30 000	30 000
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	35 000	35 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	47 000	47 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	12 000	12 000
6133	Frais de relève	18 000	18 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	47 000	47 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	35 000	35 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 001	12 001
6175	Fêtes officielles et cérémonies	30 000	30 000
6180	Assurances	140 000	140 000
6901	Provisions de fonctionnement	600 000	600 000
Article 34 00 11	Service de Reprographie	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 000	12 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 34 00 12	Service du personnel	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 34 00 13	Service de la Documentation	4 400	4 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 400	1 400
Article 34 00 14	Service du Budget et du Matériel	26 500	26 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 34 00 16	Sport et Loisir	9 500	9 500
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	9 500	9 500
Article 34 00 80	Direction de la Traduction et Interprétation	17 500	17 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 34 00 90	Direction du Courrier Gouvernemental et Archives	47 000	47 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	14 000	14 000
Article 35 00 923	Comité de la chaîne PPBS	54 000	54 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	54 000	54 000
Article 38 00 01	Services des Ressources Humaines Bureau des Missions	4 700	4 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	700	700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 38 00 04	Cellule Informatique	14 400	14 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 400	1 400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre	1 589 900	1 589 900
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	80 000	80 000
6103	Achats de mobilier de bureau	12 000	12 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	95 000	95 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	80 000	80 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	21 000	21 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	18 000	18 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	50 000	50 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	200 000	200 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	239 000	239 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	67 000	67 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	65 000	65 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	23 000	23 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	42 000	42 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	31 034	31 034
6172	Indemnités de mission à l'étranger	120 900	120 900
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	424 000	424 000
6293	Primes d'alimentation	14 730	14 730
6712	Frais funéraires	7 236	7 236
Action 04	AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS	2 880 270	2 880 270
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre	327 700	327 700
Paragraphe 6261	Heures supplémentaires	52 600	52 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6262	Gratifications	6 600	6 600
	6265	Indemnités de billetterie	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	40 000	40 000
	6269	Primes spécifiques	227 000	227 000
Article	31 00 10	Secrétariat Général	1 885 000	1 885 000
Paragraphe	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 234 399	1 234 399
	6217	Indemnités liées au statut général	245 571	245 571
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	138 610	138 610
	6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	80 765	80 765
	6228	Avantages en nature liés à la fonction	27 285	27 285
	6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	148 547	148 547
	6240	Personnel à solde globale	9 823	9 823
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	30 000	30 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
Article	39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre	637 570	637 570
Paragraphe	6261	Heures supplémentaires	94 500	94 500
	6262	Gratifications	4 164	4 164
	6263	Indemnités spécifiques	525 636	525 636
	6267	Primes de rendement	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 270	10 270
Action	05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	439 000	439 000
Article	29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre	100 000	100 000
Paragraphe	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	100 000	100 000
Article	39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre	339 000	339 000
Paragraphe	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	339 000	339 000
Action	06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	361 000	336 000
Article	21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	30 000	20 000
Paragraphe	2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	30 000	20 000
Article	31 00 10	Secrétariat Général	242 000	227 000
Paragraphe	2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	242 000	227 000
Article	33 00 02	Direction des Affaires Administratives et Requêtes	26 000	26 000
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	26 000	26 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	63 000	63 000
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	63 000	63 000
Action	07	OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	2 100 900	2 095 900
Article	21 00 11	Cabinet du Premier Ministre	356 600	356 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	351 600	351 600
Article 21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	844 500	839 500
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	75 000	70 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	3 600	3 600
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	3 600	3 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	6 400	6 400
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	400 000	400 000
6174	Frais de réception	280 000	280 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	75 900	75 900
Article 21 00 21	Cabinet du Directeur du Cabinet du Premier Ministre	63 000	63 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	3 000	3 000
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre	278 800	278 800
Paragraphe 6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	179 000	179 000
6901	Provisions de fonctionnement	99 800	99 800
Article 31 00 10	Secrétariat Général	297 000	297 000
Paragraphe 6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	294 000	294 000
6274	Rémunération des agents de maison	3 000	3 000
Article 31 00 11	Cabinet du Secrétaire Général du Premier Ministre	63 000	63 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	3 000	3 000
Article 31 00 12	Cabinet du Secrétaire Général Adjoint du Premier Ministre	63 000	63 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	3 000	3 000
Article 31 00 15	Conseiller Spécial N°1	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 31 00 16	Conseiller Spécial N°2	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 31 00 17	Conseiller Spécial N°3	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 31 00 18	Conseiller Spécial N°4	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 31 00 19	Conseiller Spécial n°5	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6174	Frais de réception	2 000	2 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		13 884 625	13 327 000